



Louis Vincent

Sommet Afrique-Israël

C'est pour octobre prochain à Lomé

Lomé accueille du 16 au 20 octobre 2017, le sommet Afrique-Israël. Un rendez-vous d'importance pour toute l'Afrique et particulièrement pour le Togo qui l'abrite. En effet, pendant cinq (5) jours, les chefs d'État et de gouvernement africains seront autour du Premier ministre israélien...

P 3

POLITIQUE



J.P. Fabre – Nicolas Lawson

Une alliance contre nature ?

« Monsieur le Président, je viens par cette missive vous convier à vous disposer à agir ensemble avec nous pour absoudre la providence de ce long règne du crime et de la tyrannie de plus en plus dégénérée », c'est en ces mots que Nicolas Lawson, le leader du PRR, ...

P 3

DOSSIER

Régime obligatoire d'assurance maladie Tout sur l'entente préalable de l'INAM



P 6

ECONOMIE

Lutte contre la corruption Le Togo perd 09 places dans le classement de TI 2016



P 5

EDITORIAL

Au-delà de l'ethnique en politique...

Le Pacte Socialiste pour le Renouveau (PSR), organise le weekend prochain à Lomé une rencontre autour d'un thème très intéressant qui ne manque jamais de faire sensation dans la politique en Afrique : « L'ethnie dans la politique au Togo ». Et il semble impérieux qu'on s'y arrête, pour réfléchir, penser et repenser encore le fait ethnique dans la problématique de la politique en Afrique.

En effet, à la suite des travaux de bon nombre d'anthropologues - qui bien souvent malgré eux, ont usé et abusé de la notion d'ethnie, sans toujours préciser ce qu'ils entendaient par ce terme - beaucoup de politologues et politiciens se sont hâtivement emparés de cette appellation si peu contrôlée...

P 3

Développement / Infrastructure

Construction d'un pont de 120 m sur le Mono

P 2

tm SOMMAIRE



Cedeao / Gambie

Barrow attendu à Banjul

P 4



Matières premières industrielles

La BM prévoit une augmentation des prix en 2017

P 5



Le tissu Kente

Origines, fonctions et variétés

P 9



CAN 2017 / Eperviers

Fin de parcours, cap sur 2019

P 10



Concours Sommet Afrique France

Trois Togolais étaient finalistes

P 11

Nation

Développement / Infrastructure

Construction d'un pont de 120 m sur le Mono

Le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, lance ce jeudi les travaux de construction d'un pont de 120 m à Alimondji sur le fleuve Mono et de réhabilitation de sa piste d'accès (10 km).

Cet ouvrage permettra aux populations de l'Est Mono en général et d'Elavagnon en particulier de rallier facilement la RN1 avec une réduction considérable du temps de parcours et du coût du transport.

Initié par le gouvernement, ce projet qui bénéficie d'un financement de l'Etat togolais, de la BOAD et de la BIDC coûtera environ 77.036.500.000 F CFA, il est en phase avec les objectifs du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC). Il entre dans le cadre du programme d'investissement dans le secteur des transports qui vise à soutenir le développement économique et social et l'intégration en Afrique de l'Ouest par la réhabilitation de la RN1, sur le tronçon Atakpamé-Blitta-Aouda (150 km), la mise en œuvre des mesures de facilitation du transport et la réalisation des aménagements connexes.

Il faut dire que les travaux préparatoires ont démarré le 2 novembre 2016 avec les études topographiques et géotechniques.

Il est par ailleurs prévu la construction de 11 km de



Route pln travaux

piste d'accès aux zones les plus enclavées à partir du nouveau pont.

L'exécution des travaux est confiée à la Société CHAABANE et les prestations de contrôle et de surveillance desdits travaux, au groupement de bureaux DECO / AGEIM.

Ces travaux s'inscrivent dans le projet global dénommé : « projet Multinational Togo/Burkina Faso : réhabilitation de routes et facilitation du transport sur le corridor Lomé- Cinkassé-Ougadougou ».

TM

Kloto

Le CDV de Kpadapé installé

Le nouveau bureau du Comité Villageois de Développement (CVD), élu le 4 novembre 2016 a été officiellement installé lors d'une cérémonie de passation de service, le 21 janvier à Kpalimé.

Le bureau du CDV comporte 10 membres dont 3 du Comité de contrôle. Il est présidé par Akoly Komlan Koya pour un mandat de trois ans renouvelable une fois. Le bureau aura pour fonction de converger son énergie pour le développement du canton de Kpadapé. Le président a remercié la population pour sa mobilisation et son soutien et l'a rassuré de sa volonté à œuvrer pour le développement du canton. Il a promis de mettre en œuvre le plan de développement du village et sollicite l'aide de tous.

Tône / Budget préfectoral

Priorité au social

Les délégués spéciaux de Tône se sont réunis le 17 janvier dernier à Cinkassé pour le budget primitif gestion 2017 de la préfecture à l'issue d'une session budgétaire ouverte le 3 janvier dernier.

Le budget primitif gestion 2017 a connu une augmentation de 18,45% par rapport à celui de 2016. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 90.860.200 F CFA.

Cebudget comportedeuxvolets. Levolet fonctionnement et le volet de l'investissement et équipement. Ce dernier volet prévoit entre autres la réalisation de 4 forages dans certains villages de la préfecture, la création d'un espace vert dans la ville de Cinkassé et la construction de deux appartements améliorés à l'EPP Komologo et l'EPP Kpalbiaga.

Tchaoudjo

Retrouvailles pour la fête Adossa-Gadao

Le peuple Tem de la préfecture a célébré le 21 janvier sa fête traditionnelle Adossa-Gadao. Adossa, fête d'initiation ou fête des coutures, marque chaque année une communion renouvelée du peuple tem avec lui-même. Quant à Gadao, elle est la fête des moissons des Tem.

L'édition 2017 de la fête Adossa-Gadao a été marquée par une prière de circonstance, un gala de football, la parade des chevaux, la dégustation des mets traditionnels, la prestation des groupes folkloriques du terroir Tem et la danse des coutures « ADOSSA ».

Le porte-parole de la population de Tchaoudjo, le ministre Agadazi a, à cette rencontre émis le vœu que les enfants de Tchaoudjo voient dans ces retrouvailles, une occasion pour réfléchir sur les problèmes de développement de la préfecture.

Tchamba

Le centre culturel de Kaboli inauguré

Le centre culturel de Kaboli, localité située à 42 km au sud-est de Tchamba a été inauguré le 22 janvier 2017. Don du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, ce centre destiné à la jeunesse de Kaboli et de la préfecture de Tchamba a une capacité de plus de 500 places assises. Il servira de cadre pour l'organisation d'événements à caractère culturel et autres activités de loisirs visant le développement l'épanouissement de la population et le développement du milieu.

La cérémonie a été présidée par le représentant du ministre de la culture, Azankpé Kokou Mensah qui a indiqué que la construction de ce centre entre dans le cadre de la politique de promotion culturelle prônée par le chef de l'Etat et contribuera à l'épanouissement de la jeunesse en matière culturelle.

Zio / Promotion

Le leadership féminin lancé

Le projet « Participation de la femme au développement, Le leadership féminin et la paix » a été lancé le 18 janvier dernier à Tsévié.

C'est une initiative de l'Association des Femmes pour la Promotion de la Paix au Togo (AF2D) qui veut identifier 50 femmes leaders et sensibiliser 1000 autres dans les cantons de Gapé-Centre, Gapé-Kpodji, Adétikopé et Tsévié sur les notions de développement, de leadership féminin et de paix.

Le projet vise à promouvoir des activités génératrices de revenus des femmes dans ces cantons.

Rassemblés par Elom H.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_ LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant
Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima
Elom Hounkpati

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

...pour tenter d'expliquer certains faits politiques. Ces derniers ont rarement réussi à dissocier les notions d'ethnie et de tribu, dont les relations sont souvent aussi ténues que complexes, complexités presque semblables à celles des notions comme l'État et la nation.

A l'occasion de l'organisation de cette rencontre autour de la question ethnique et ses interactions avec la politique, Il semble opportun de revenir sur certaines considérations encore réductrices et même réductionnistes. Car, il est très déplacé aujourd'hui, lorsqu'il s'agit d'expliquer les crises qui secouent l'Afrique, de mettre en avant le facteur ethnique comme, on l'a vu à propos au Kenya, en Côte d'Ivoire, au Rwanda, etc. Est-ce la bonne clé pour comprendre l'Afrique

contemporaine ? N'est-ce pas là des explications faciles qui donnent parfois du grain à moudre à une certaine opinion occidentale, éternellement scotchée à une image de l'Afrique primitive, du moins en retard ? N'est-ce pas là l'une des explications qui demandent le moins d'efforts ?

Il est tout à fait vrai et prudent, qu'il ne faut pas ignorer cette clé, mais trop la privilégier revient à marginaliser bien d'autres dimensions, comme les faits historiques en construction constante, les faits économiques, culturels... et à les articuler avec les facteurs politiques.

L'explication par le tout ethnique est le fruit d'une paresse intellectuelle. Il faut en finir avec puisqu'elle « reflète » le moule de cette Afrique mystérieuse et ténébreuse qu'elle se contente

de décrire. Et il ne serait pas insensé de dire que la colonisation, elle-même, a instrumentalisé le facteur ethnique.

Imaginons des administrateurs coloniaux qui se retrouvaient brusquement confrontés à des sociétés inconnues. Ils ont cherché sans doute à mettre de l'ordre, à hiérarchiser, à rationaliser, à nommer et donc à créer des frontières ethniques là où il n'y en avait pas. Le colonisateur n'a pas créé des ethnies ex-nihilo, non ! ; Mais il a certainement rendu rigides les appartenances ethniques qui jusque-là étaient fluides, poreuses, dans le cadre de sociétés sans frontières. Interrogeons bien l'histoire des ethnies.

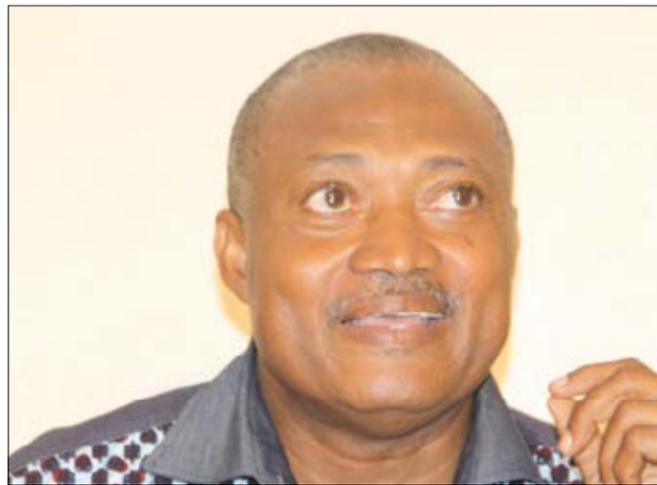
Dieudonné Korolakina

Jean-Pierre Fabre – Nicolas Lawson Une alliance contre nature ?

« Monsieur le Président, je viens par cette missive vous convier à vous disposer à agir ensemble avec nous pour absoudre la providence de ce long règne du crime et de la tyrannie de plus en plus dégénérée », c'est en ces mots que Nicolas Lawson, le leader du PRR, via un courrier en date du 24 janvier dernier, invite le Chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre à une collaboration politique.

Cet appel à une alliance « Fabre-Nicolas » - pour le moins inattendu que surprenant - qui établirait les règles d'un nouvel ordre politique résonne déjà fort. Seulement, beaucoup de questions se posent connaissant les méthodes diamétralement opposées des deux. Ainsi, comment un opposant adepte de la ligne dure qu'est Fabre pourrait-il collaborer, avec un opposant, dont la vision cadre rarement avec la réalité des choses, que demeure Nicolas ?

A l'heure où Fabre, un tout puissant chef de file de l'opposition est fier de ses alliances politiques, à l'instar de celle qu'elle entretient avec certains partis politiques au CAP 2015, on l'imagine difficilement entrain de nouer quelque lien que ce soit avec un opposant toujours présenté comme un fantasme, qui plus, à plusieurs reprises a bien lessivé



Jean-Pierre Fabre

tous les partis d'opposition en les présentant comme des adjvants du pouvoir UNIR.

On n'a jamais vu Nicolas Lawson,

à moins d'un oubli, au sein d'une alliance politique. D'où sort-il avec l'idée d'un rapprochement avec Fabre ? Encore un fantôme politique ? Ou

plutôt signe d'une sagesse politique qui a fini par gagner l'homme ? A-t-il las de son isolement politique ?

Les Togolais l'aiment bien dans ses sorties politiques singulières pour le voir proche d'un opposant de la trempe Fabre. Il n'est pas encore temps pour Nicolas de sevrer les Togolais des envolées et des



Nicolas Lawson

camouflets politiques dont il a seul le secret. Le temps nous situera. pour l'instant, vive la comédie dell'arte politique à la façon Nicolas !

D.K.

Sommet Afrique-Israël C'est pour octobre prochain à Lomé

Lomé accueille du 16 au 20 octobre 2017, le sommet Afrique-Israël. Un rendez-vous d'importance pour toute l'Afrique et particulièrement pour le Togo qui l'abrite. En effet, pendant cinq (5) jours, les chefs d'État et de gouvernement africains seront autour du Premier ministre israélien pour plancher sur des questions de sécurité et de développement.

La date dudit sommet vient d'être dévoilée, c'était au terme d'un entretien lundi dernier à Jérusalem entre le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey et le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. Un entretien où, tous deux, ils se sont montrés enthousiastes à l'idée de voir ce sommet se concrétiser et être une réalité. Pour eux, ce sommet sera l'occasion de « développer et de faire renaître les relations historiques entre l'État hébreu et le continent africain ». Se prononçant l'année dernière, quant à lui, lors d'une rencontre à New York avec le Premier ministre israélien, Faure Gnassingbé, s'était félicité qu'« Israël possède les solutions aux problèmes de l'Afrique », pour lui, « cette opportunité d'aider à la renaissance de l'Afrique permettrait à Israël de suivre l'injonction biblique d'être « une Lumière pour les Nations ».

C'est la toute première fois que l'Etat d'Israël organise une telle



Faure Gnassingbé en visite l'année dernière en Israël

rencontre avec le continent africain. Le thème de la sécurité (en particulier la lutte contre le terrorisme) et les questions de partenariat dans le domaine de l'agriculture, l'énergie, l'eau et la santé seront les thématiques qui retiendront l'attention des participants à cette grande rencontre, avancent-on au niveau du gouvernement togolais.

Mais parallèlement, les entreprises israéliennes et africaines auront l'occasion de présenter leurs services et domaines d'intervention et créer de nouveaux partenariats.

Depuis 30 ans, Israël a laissé de côté ses liens avec l'Afrique. C'est dans un contexte géostratégique et d'impératifs économiques que le Premier ministre israélien s'est lancé, en juillet 2016, dans une tournée officielle de visites aux chefs d'État d'Ouganda, du Kenya, du Rwanda et d'Éthiopie. Il a ainsi diversifié ses alliances, allant jusqu'à rétablir des relations diplomatiques avec la Guinée et ouvrir des pourparlers avec le Tchad (front stratégique contre le Jihadisme) à la fin du mois de juillet. Benjamin Netanyahu avait alors déclaré lors de l'un de ses tournées qu'« Israël revient en Afrique et l'Afrique revient en Israël ».

TM



International

Cedeao / Gambie

Barrow attendu à Banjul

Le président Adama Barrow rentre ce jeudi 26 janvier 2017 dans l'après-midi, et sera toujours protégé pendant 6 mois par les troupes de la Cedeao. L'information a été révélée le mardi dernier à Abuja au Nigeria aux membres du corps diplomatique et des institutions partenaires de la Communauté par Marcel de Souza, le président de la commission de la CEDEAO.



Adama Barrow

Selon de Souza, la décision de la CEDEAO est un souhait exprimé par le nouveau président Adama Barrow. Ce dernier a souhaité que les forces de la CEDEAO maintiennent leur présence en Gambie pendant les six prochains mois pour aider à maintenir la sécurité.

Cette force aura pour mission d'assurer la sécurité dans le pays mais aussi la sécurité et la protection de Barrow. Le président de la Commission a laissé entendre que les frais de maintien des troupes seront à la charge des pays membres de la Communauté. Mais le président Barrow assure une bonne

collaboration et un bon accueil entre les troupes de la Cedeao et l'armée gambienne.

La seule question qu'il faudra se poser est celle de savoir quel sort le nouveau président Barrow réservera-t-il aux militaires restés au pays avec Jammeh ?

Ce sont des craintes légitimes exprimées déjà par des militaires de l'armée gambienne, et qui espèrent ne pas être exclu. Le cas le plus probant reste celui du général Ousmane Badjie, qui a maintes fois apporté son soutien à Yahya Jammeh.

T.M. et koaci.com

Gabon / Contentieux électoral

L'UE appelée à prendre ses responsabilités

Prématurément éliminé dans les phases de poule de la Coupe d'Afrique des Nations 2017 qu'il organise, le Gabon d'Ali Bongo doit maintenant faire face à un autre problème : le reliquat de la présidentielle du 27 août 2016. A Bruxelles le mardi 24 janvier dernier, l'opposant Jean-Ping et une délégation demandent à l'UE de prendre ses responsabilités dans ce dossier.

La présidentielle du 27 août 2016 qui a vu la réélection du président sortant Ali Bongo n'a pas encore livré ses derniers secrets. Du moins, pour l'opposition réunie autour du candidat Jean-Ping crédité de 48,23% des voix, cette élection qui a été reconnue par la communauté internationale comme ayant des

ex-garde des sceaux du Gabon qui avait démissionné fait partie de cette délégation, puisqu'il est le témoin, selon ses propres propos, de cette mascarade orchestrée par le président Ali Bongo. Pour l'ancien garde des sceaux, les observateurs de l'UE ont une copie originale du PV de chaque bureau de vote qui confirme que Jean-



Quelques manifestants gabonnais dans la rue

irrégularités notoires, doit être revue. Pour Jean-Ping, galvanisé par le rapport très critique des observateurs de l'UE publié en décembre de la même année, il est temps pour cette institution de prendre ses responsabilités et demander un recomptage des voix de la dernière présidentielle.

L'ancien vice-Premier Ministre et

Ping a remporté le scrutin du 27 août dernier avec 60% des voix contre 38% pour Ali Bongo et 2% pour les autres candidats.

Reste à savoir si l'UE pourra agir et faire plancher le pouvoir d'Ali Bongo sur la question.

Alexandre Wémima

Bénin / Démission à Cajaf-comon

L'affaire de drogue emporte Ajavon

Les bruits courraient dans les alentours de l'homme d'affaire et opposant Sébastien Ajavon, candidat malheureux de la présidentielle dernière au Bénin. C'est désormais des rumeurs confirmées, puisqu'il vient de rendre le tablier en début de cette semaine, se faisant remplacer par Inacio Pedrosa Fernandes. Une démission qui, pour certains, lui permettra de ne pas faire ombre au groupe avec la récente affaire des 18 kg de cocaïne et de pouvoir se lancer librement en politique.



Sébastien Ajavon

La principale raison mise en avant restait l'affaire de 18 kg de cocaïne découverte en octobre 2016 dans un conteneur appartenant à la société Cajaf-Comon, dont il est l'administrateur. Gardé à vue pendant plus d'une semaine et finalement relaxé pour « délit non constitué » le 4 novembre de la même année, « le roi du poulet » se verra suspendre par les douanes

bénoises l'exploitation du Terminal à conteneur dont l'agrément avait été accordé à la SOCOTRAC qui dépend du groupe Cajaf-Comon « jusqu'à nouvel ordre ».

Or, l'agrément d'exploitation de ce terminal à conteneurs situé à Djèffa, commune de Sèmè-Kpodji, a été délivré le 24 août 2011 pour servir à Cajaf-Comon-SA. C'est dire que les ennuis ne faisaient que commencer pour la société dirigée par le président du patronat béninois. Tirant leçon de tout ceci, Sébastien Ajavon aurait probablement décidé de se retirer pour ne pas nuire à la bonne marche de sa société.

« Un acharnement politique » avait-il dénoncé, convaincu que sa présence menace le nouveau pouvoir de Patrice Talon. Cette démission permettra donc à l'opposant de se lancer durablement dans l'arène politique, voire renverser ce nouveau pouvoir qui chercherait à le nuire.

T.M.

Burkina-Faso

Isaac Zida radié de l'armée

En permission au Canada pour rejoindre sa famille, le Général de division Isaac Zida, objet de poursuites judiciaires à la suite d'un audit de la transition qu'il a gérée avec le président Michel Kafando, a été finalement radié de l'armée burkinabé par décret présidentiel, après plusieurs sommations infructueuses de regagner le pays.

Ancien numéro 2 du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), l'ex-garde prétorienne du président déchu Blaise Compaoré, Zida s'était emparé du pouvoir le 1^{er} novembre 2014 au lendemain de la chute de M. Compaoré.

Après de fortes pressions des partis politiques, d'une partie de la société civile et de la communauté internationale, Zida avait cédé le pouvoir au bout de trois semaines à Michel Kafando, un diplomate à la retraite qui l'a aussitôt nommé Premier ministre. Le régime de transition a pris fin après l'élection de M. Kaboré le 29 novembre 2015. A l'arrivée de celui-ci, un audit a été réalisé par l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption sur la gestion de la commande publique. Cet audit indique qu'au total 63,1 milliards de francs CFA, soit 55,33% du montant global des commandes publiques passées pendant la période de la transition ont été faites sur la base d'ententes directes et d'appels d'offres restreints « en violation massive des textes ». Maintes fois rappelé à Ouagadougou pour faire face aux allégations, l'ancien Premier Ministre Isaac Zida



Isaac Zida

a refusé d'obtempérer. Sa permission étant expirée depuis le 15 février 2016, il est désormais radié de l'armée pour « absence irrégulière et désertion en temps de paix » à compter du 26 février 2016 et est « autorisé à faire valoir ses droits ».

Ce qui ouvre naturellement la voie d'un mandat d'arrêt international qui devrait être lancé contre Zida pour qu'il réponde de ses actes posés pendant toute la période de transition.

T.M.

Lutte contre la corruption

Le Togo perd 09 places dans le classement de TI 2016

L'Organisation Non Gouvernementale Internationale Transparency International (TI) a rendu public hier, son rapport 2016 sur l'indice de perception de la corruption dans le monde. Cette fois-ci, le Togo occupe la 116ème place, sur les 176 pays étudiés. Une chute de 09 places par rapport au classement 2015 dans lequel le pays a gagné 19 places en occupant le 107ème rang.

Pour le classement 2016, l'ONG Transparency International (TI) a mis en garde contre les effets conjugués de l'essor des populismes et des inégalités, sur l'enracinement de la corruption dans le monde. «2016 a montré que la corruption systémique mondiale et les inégalités sociales se renforcent mutuellement, conduisent au désenchantement populaire [et] fournissent un terrain fertile à la montée des populismes. Le populisme est le mauvais remède », a noté l'organisme sur son site. Selon son Directeur de recherche Finn Heinrich, « les pays qui installent des dirigeants autocrates populistes [à leur tête] descendent vraiment dans le classement ».

L'enquête a concerné en tout 176 pays du monde dont 52 en Afrique. Le Danemark et la Nouvelle Zélande occupent tous deux la première

place. Ils sont suivis de la Finlande (3è) et la Suède (4è). La Suisse occupe la 5è place du classement.

Dans le top 5 des pays d'Afrique subsaharienne, le Botswana occupe la 35è place dans le classement général. Il est suivi du Cap vert (38è), l'Ile Maurice (50è), du Rwanda (50è ex), et la Namibie (53è).

Le TOGO occupe la 116è place qu'il partage avec le Mali, le Pakistan et la Tanzanie. Rappelons qu'en 2011, le Togo occupait la 143è place, en 2012 la 128, en 2013 la 123è et en 2014 la 126è. Ces dernières années, les autorités togolaises ont multiplié des efforts à différents niveaux afin de lutter contre la corruption. On pourra parler, par exemple, de l'installation du guichet unique qui favorise la transparence dans les relations entre les acteurs du commerce et réduit significativement les délais



Un acte de corruption

de traitement des marchandises ; Le démarrage effectif des activités de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; la création de la Haute autorité de prévention contre la corruption et les infractions assimilées. A cela on pourra également noter la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

L'indice de perception de la corruption, s'appuie sur des données

collectées par 12 organismes internationaux, parmi lesquels la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ou encore le Forum économique mondial. Il est publié chaque année par Transparency International, une ONGI d'origine allemande ayant pour principale vocation la lutte contre la corruption des gouvernements et institutions gouvernementales mondiaux.

Rachidou Zakari

Matières premières industrielles

La BM prévoit une augmentation des prix en 2017

Dans un article publié sur son site internet, la Banque mondiale prévoit un redressement sensible des matières premières industrielles comme l'énergie et les métaux en 2017. Une situation que l'institution explique par un resserrement de l'offre et de l'augmentation de la demande.



site d'exploitation de pétrole offshore

Dans l'édition 2017 de sa publication sur les perspectives des marchés de matières premières, Commodity Markets Outlook, la Banque mondiale maintient ses prévisions concernant

les prix du pétrole brut pour l'année à 55 dollars le baril, soit un bond de 29 % par rapport à 2016. Les prévisions pour les prix de l'énergie reposent sur l'hypothèse selon laquelle les pays membres de l'Organisation des pays

exportateurs de pétrole (OPEP) et d'autres pays producteurs de pétrole se conformeront en partie à l'accord de limitation de la production après une longue période de production effrénée.

La Banque revoit à la hausse ses prévisions de croissance des prix des métaux et anticipe une augmentation de 11 % contre les 4 % annoncés dans ses prévisions d'octobre, compte tenu d'un nouveau resserrement de l'offre et de la forte demande de la Chine et des économies avancées. Selon John Baffes, économiste senior et auteur principal du périodique Commodity Markets Outlook « Les prix de la plupart des matières premières semblent avoir atteint leur plus bas niveau l'année dernière et sont en bonne voie pour remonter en 2017. Des revirements dans les politiques pourraient toutefois infléchir cette tendance ». Les prix des produits agricoles dans leur ensemble devraient augmenter de moins de 1 % en 2017. De légères

augmentations sont prévues pour les huiles et les produits oléagineux et d'autres matières premières agricoles, mais les prix des céréales devraient diminuer de près de 3 % à la faveur des perspectives plus favorables de l'offre. On observe une contraction des prix des métaux précieux de 7 % avec l'augmentation des taux d'intérêt de référence et le ralentissement des placements refuges.

Le périodique Commodity Markets Outlook est publié tous les trimestres, en janvier, avril, juillet et octobre. Il propose une analyse détaillée des marchés des principaux groupes de matières premières, dont les produits énergétiques, les métaux, les produits agricoles, les métaux précieux et les engrais. Dans l'édition qui vient de paraître, les prévisions des prix couvrent 46 produits de base sur la période allant jusqu'en 2030.

TM& BM

Millenium Challenge Corporation

Le Togo rééligible au programme Treshold même si...

Le Togo a validé les critères - 12 sur les 20 - requis pour son éligibilité au programme Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC). Cependant, le pays est rééligible au programme seuil « Treshold ». 30 milliards de dollars de financement pourront être remis au gouvernement togolais dans le cadre de ce programme seuil à condition que le pays continue de mettre en œuvre les efforts nécessaires pour maintenir et ou améliorer sa carte des scores.

Au cours de sa mission d'une dizaine de jours au Togo, la responsable du programme Treshold du Millenium Challenge Corporation pour le Togo, Grace Morgan et son équipe ont échangé avec plusieurs acteurs du secteur public et du privé, de la société civile, les partenaires techniques et financiers. L'équipe s'est penchée sur plusieurs sujets dont le plus saillant aurait été la problématique des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).



Table d'honneur avec la délégation et le ministre Stanislas Baba (1er à partir de la droite)

« Nous avons vu le Togo mener sa propre croissance et son développement en prenant des décisions difficiles mais importantes pour le bien être du

Pays. Cela envoie un signal fort sur la capacité et la volonté du Togo à prendre les décisions difficiles nécessaires pour améliorer le Togo et cela nous donne l'espoir d'avoir un fort Programme Treshold ici au Togo », a expliqué Grace Morgan.

De cette mission, il est à retenir que le Togo est bon élève dans la mise en œuvre des réformes et fait des efforts nécessaires pour améliorer sa carte des scores du MCC. Le Pays a en effet satisfait à 12 indicateurs au tableau de bord 2016 et est arrivé pour la première fois à valider l'indicateur « Maîtrise de la Corruption ».

Autre élément à retenir de cette mission, le Togo a été rééligible pour poursuivre la formulation du programme seuil Treshold, même si le pays satisfait les critères nécessaires pour le programme compact.

Rachidou Zakari

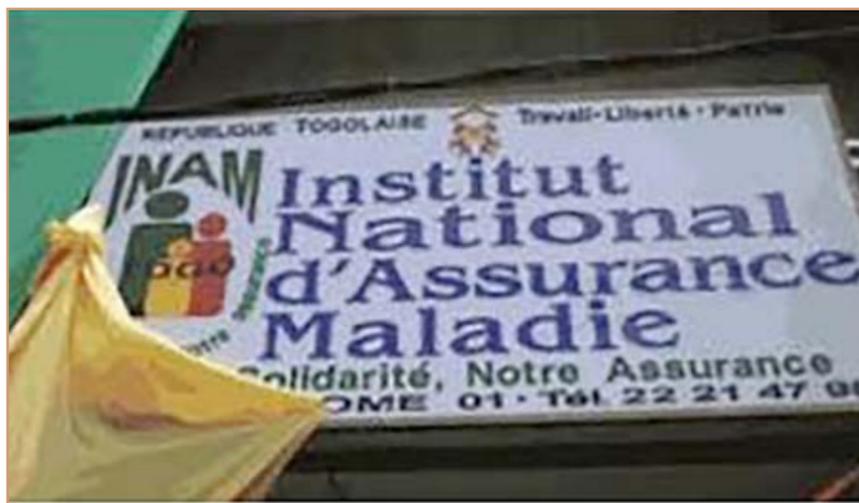


Régime obligatoire d'assurance maladie

Tout sur l'entente préalable de l'INAM

Depuis le démarrage de la prise en charge effective des bénéficiaires le 1er mars 2012, certains assurés ne maîtrisent pas le mécanisme et le fonctionnement de l'Institut national d'assurance maladie (Inam) malgré les diverses campagnes d'information et de sensibilisation à leur endroit. Il en est ainsi pour certaines prestations relatives au régime obligatoire d'assurance maladie, en l'occurrence, l'entente préalable dont la bonne compréhension évitera au bénéficiaire plusieurs allers-retours entre son médecin, l'Inam et la pharmacie.

L'entente préalable de l'INAM



L'entente préalable concerne l'ensemble des actes, médicaments et hospitalisations qui nécessitent l'avis technique d'un médecin-conseil de l'Inam avant leur cession ou leur réalisation. Les actes soumis à une entente préalable couvrent les analyses médicales, radiographie, échographie, scanner etc. Les médicaments qui nécessitent une entente préalable sont pour la plupart des médicaments exclus de la prescription paramédicale comme les analgésiques majeurs (morphine, ...), des médicaments protégés tels que les antibiotiques de nouvelle génération : « Nous avons la responsabilité de contribuer à limiter la résistance aux antibiotiques dans le pays », expliquait un médecin-conseil. Certains médicaments onéreux nécessitent également une entente préalable pour permettre à l'Inam de maîtriser les coûts et de mieux gérer les risques financiers.

En matière d'hospitalisation, l'entente préalable vise à assurer une maîtrise médicalisée, une réduction des dépenses de prestation de l'Inam. Elle concerne la durée et l'effectivité du séjour hospitalier du patient mais ce dernier est libre de choisir son centre d'hospitalisation, qu'il soit un hôpital public ou une clinique privée agréée. L'Inam rembourse 90% des

frais après vérification de l'effectivité des hospitalisations : « Pour les grands hôpitaux publics, nous avons des agents de liaison qui vérifient systématiquement les hospitalisations pour lesquelles les demandes d'entente préalable sont envoyées et pour les cliniques privées, nous les médecins-conseils faisons des descentes inopinées. Cela nous permet de contrôler réellement le séjour hospitalier demandé », a indiqué le même médecin-conseil qui précise que « pour un paludisme grave, le patient ne peut pas dépasser sept jours d'hospitalisation, conformément aux recommandations internationales. Il en est de même pour un accouchement simple qui ne doit pas dépasser trois jours d'hospitalisation ». Dans le cadre d'une attente préalable, c'est le médecin traitant qui en fait la demande au bénéfice de l'assuré. Il remplit une fiche technique comportant l'identité du patient et l'objet de la demande (actes, médicaments ou hospitalisation). Cette fiche technique est envoyée à l'une des agences de l'Inam par l'assuré. La demande est saisie et envoyée au médecin-conseil de l'Inam qui l'analyse, la traite aussitôt et donne son avis les heures qui suivent. Ce délai ne peut en aucun cas dépasser les 48 heures. L'avis du médecin-conseil de l'Inam peut être favorable ou défavorable.

Les motifs du rejet d'une demande d'entente préalable

Une demande d'entente préalable peut être rejetée par le médecin-conseil de l'Inam pour plusieurs motifs.

1. L'identité du patient

Si la fiche est mal remplie par le médecin traitant, le médecin-conseil ne peut pas donner un avis favorable à sa demande. Il est obligé de renvoyer le patient auprès de son médecin traitant pour que son identité (Nom et prénom, numéro matricule) soit mentionnée sur la fiche technique. C'est le lieu d'en appeler à la vigilance des assurés pour que leur identité puisse figurer sur la fiche de demande afin de leurs éviter des allers-retours inutiles entre l'Inam et leurs médecins traitant.

2. L'argumentation technique du prestataire

L'argumentation technique constitue le

véritable motif de rejet d'une demande d'entente préalable. Le médecin traitant doit expliquer clairement au médecin-conseil la nécessité d'accepter sa demande car il agit par rapport au motif qui est consigné sur la fiche de demande du prestataire. Lorsque le motif répond aux critères médicalement requis, le médecin-conseil donne un avis favorable. S'il advient que le motif ne réponde pas aux critères médicalement requis, la demande est rejetée. C'était le cas d'une demande de rééducation d'un enfant au motif d'une douleur de la hanche. Motif jugé insuffisant par le médecin-conseil qui a exigé du prestataire la cause réelle de la douleur de la hanche de l'enfant. Sur recommandation du médecin-conseil, l'enfant a été référé à un prestataire de niveau supérieur et il s'est avéré que derrière cette douleur, l'enfant souffrait d'un début de nécroses de l'os (une dégénérescence de la structure osseuse), plus précisément de la tête du fémur : « On aurait fait du tort à cet enfant en massant

ses articulations par une rééducation alors qu'un traitement beaucoup plus spécifique a permis de le sauver », a relevé le médecin-conseil de l'Inam.

3. La quantité du médicament prescrit

Il arrive que certaines demandes d'entente préalable soient rejetées pour la simple raison que la quantité du médicament prescrit par le médecin traitant dépasse

les normes scientifiques et médicales. Dans le cas du paludisme grave, sept jours de traitement à base d'artéméthér suffisent pour un enfant, conformément aux règles internationales. Une demande de dix ampoules sera revue à la baisse. Il en est de même pour les antibiotiques qui ont une durée de traitement et une posologie à respecter.

Dans l'un ou l'autre cas précité, la demande est considéré comme non justifiée et l'entente préalable peut être rejetée par le médecin-conseil de l'Inam.

Plafonnement du remboursement d'une ordonnance médicale

La délivrance des soins répond à des règles contenues dans un livret édité par l'Inam et mis à la disposition des prestataires de soins. Au nombre de 54, ces règles visent à garantir la disponibilité de l'information aux prestataires de soins afin de les aider à mieux prendre en charge les bénéficiaires. Deux règles prestataires (RP) de soins sont applicables pour le remboursement

d'hospitalisation en cours de validité. Toute ordonnance dépassant le plafond doit être validée par le médecin-conseil de l'INAM avant dispensation » (RP 17). « L'INAM plafonne le remboursement d'une ordonnance de médecin à cinq (05) médicaments (produits avec un principe actif) et celui du paramédical à trois (03) médicaments (produits avec un principe actif), exception faite pour les patients



Le bâtiment abritant les locaux de l'INAM à Lomé

des frais des produits pharmaceutiques en termes de coût et de nombre.

Il s'agit des règles 17 et 18 qui disposent respectivement que : « L'INAM plafonne le remboursement d'une ordonnance de médecin à 20.000 F CFA (Prix public de cession de produits avec un principe actif) et celui du paramédical à 12.000 F CFA (Prix public de cession de produits avec un principe actif), exception faite pour les patients disposant d'un accord

disposant d'un accord d'hospitalisation en cours de validité.

Toute ordonnance dépassant le plafond doit être validée par le médecin-conseil de l'INAM avant dispensation » (RP 18). Par principe actif, on entend, la molécule qui agit directement sur la maladie pour guérir le patient et par paramédical, on entend la sage-femme, l'assistant médical, l'infirmier ou l'infirmière.

L'obtention d'une entente préalable les jours fériés et le weekend

Il se peut que le patient ait besoin d'une entente préalable le weekend ou les jours fériés alors que le médecin-conseil de l'Inam n'est pas au service. C'est souvent le cas, plus pour les hospitalisations que pour les actes médicaux et les médicaments. « Un simple coup de fil du centre hospitalier permet de régler le problème en attendant la régularisation le jour ouvrable suivant », a rassuré un médecin-conseil de l'Inam qui ajoute que tous les hôpitaux publics et cliniques privées agréées disposent des numéros de téléphone cellulaire des médecins-conseil pour régler ces cas. La mise en place de l'entente préalable par l'Inam vise non seulement la préservation de la santé des assurés mais également la pérennité du régime obligatoire d'assurance maladie.

Notons que les actes et médicaments



Vue d'un calendrier

soumis à une entente préalable peuvent varier d'une année à l'autre. Leurs listes peuvent être consultées sur le site de l'Inam : www.inam.tg

La rédaction



AVIS À LA CLIENTÈLE

La Direction Générale de la Banque Atlantique TOGO informe son aimable clientèle que par souci d'optimisation dans la gestion des horaires d'ouverture et de fermeture des agences du réseau les samedis, elle a procédé à une modification des horaires conformément au tableau ci-dessous.

HORAIRE D'OUVERTURE ET FERMETURE DES AGENCES BATG		
AGENCES	ANCIENS HORAIRES SAMEDI	NOUVEAUX HORAIRES SAMEDI
AGP	09H-17H	09H-14H
ASSIGAME		
DECKON		
ASSIGANTO		
HEDZRANAWOE		
AGBALEPEDO	09H-14H	
TOTSI (POINT BANQUE)		
FLP (CAISSE DEDIEE)		
AHADZI-KPOTA		
PORT		
TABLIGBO		
AGOE		
ADIDOGOME		
DAPAONG		
KARA		
SOKODE		
ANIE		
ATAKPAME		
BE		
TABA		
SOTED		
DOUMASSESE (POINT BANQUE)		
CINKASSE		A FERMER les samedis
		Dimanche // 9H-16H

La Direction Générale



Service & détente

Les blagues de Toto et son pasteur

Pasteur : comment vas-tu Toto?
 Toto : Je vais Bien Pasteur.
 Bon!!! Il va falloir dire Amen pour recevoir toutes ces bénédictions; Ok!
Pasteur : Que Dieu heurte le tonnerre de bénédiction sur vous et votre famille !
Toto : (aucune réponse)
Pasteur : Que Dieu vous poignarde avec un couteau de richesses !
Toto : (aucune réponse)
Pasteur : Que le centre commerciale de bonheur s'effondre sur vous et votre famille!
Toto : (aucune réponse)
Pasteur : Mon fils, tu es là ?
Toto : Oui Pasteur !!!
Toto : Ok !! c'est mon tour maintenant de prier pour vous M. le Pasteur.
Pasteur : Hum, bien mon fils !!!
Toto : Que la lumière de Dieu vous aveugle pour que vous ne voyiez pas les souffrances de cette vie !
Pasteur : (Aucune réponse)
Toto : Que le tremblement de terre du bonheur vous avale et les membres de votre famille !
Pasteur : (aucune réponse)
Toto : Ah Pasteur, êtes-vous là ? Vous devriez dire Amen à toutes ces merveilleuses prières.

Jeu et calcul

+ + = 24 Kg
 + = 10 Kg
 - = 198 Kg
 + + = ? Kg

Quelques éphémérides du 23 janvier

2007 - Le gouvernement Harper exprime des excuses à Maher Arar et lui verse 10,5 millions \$ pour sa déportation d'un an en Syrie, où il a été torturé.
 2001 - Un séisme ravage l'État de Gujarat, dans l'ouest de l'Inde, tuant plus de 13 000 personnes.
 2001 - À Kinshasa, Joseph Kabila prête serment comme président du Congo, 10 jours après le meurtre de son père Laurent Désiré.
 1998 - Brandissant l'index, à Washington, Bill Clinton affirme « I did not have sexual relations with that woman, Miss Lewinsky. »
 1996 - Brian Tobin devient premier ministre de Terre-Neuve.
 1984 - Le bilan d'une vague de froid, en Grande-Bretagne, atteint les 54 morts.
 1952 - Des émeutes anti-anglaises font 20 morts au Caire; l'hôtel Shepherd est incendié.
 1934 - L'Allemagne nazie signe un pacte de non-agression de 10 ans avec la Pologne; l'invasion aura lieu en septembre 1939.
 1931 - En Inde, les coloniaux anglais libèrent Mohandas Gandhi pour négocier; le mahatma continuera sa campagne de désobéissance civile.
 1993 : La mort de Jeanne Sauvé, première femme gouverneure générale du Canada (1923)

Citation du jour : « Qu'un cauchemar ne finisse pas, il devient votre réalité et il faut bien faire avec. Que votre vie s'achève, elle n'était qu'un songe et il faut bien ne plus faire avec. » (Daniel Pennac, « Messieurs les enfants »)

Photo du jour



Commentez cette photo

Pharmacies de garde du 23 au 30 /01/ 2017

BON PASTEUR (KOKETIME)	22211367
3E ARRONDISSEMENT (FIATA)	22215227
BON SAMARITAIN (BE)	22214530
OLIVIERS (GBEGNEDJI)	22270434
ESPERANCE (NYEKONAKPOE)	22210128
LIBERATION (TOKOIN-GBONVIE)	22222525
BON SECOURS (CASSABLANCA)	22457674
ROBERTSON (NYEKONAKPOE)	23206111
N.D. TRINITE (SUPER TACO)	22212780
GBEZE (WUITI)	22268422
BAH (EPP-HEDZRANAWOE)	22260320
ST PIERRE (HEDZRANAWOE)	22261973
FIDELIA (BE-KPOTA)	22719595
SARAH (ADAKPAME)	22270925
BETHEL (ADIDOGOME)	22252370
DES ECOLES (ADIDOGOME)	22517575
HOSANNA (SEGBE SAGBADO)	22515049
JAHNAP (DJIDJOLE)	22512286
LE GALIEN (ADIDOADIN)	22517171
EL SHADAI (ATTIKOUME-ESTAO)	22514425
MATHILDA (DJIDJOLE-LOMEGAN)	22511534
DELALI (AGOE-CACAVELI)	22250690
DES ROSES (VAKPOSSITO)	22373812
VOLONTAS DEI (AVEDJI)	22360095
LA GRACE (AGOE)	22259165
TAKOE (AGOE-ZONGO)	22340342
VITAS (AGOE-ASSIYEYE)	22256343
SATIS (AGOE-LOGOPE)	22503055
VERSEAU (BAGUIDA)	22273453
HYGEA (BAGUIDA)	22273636

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Nigèr; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suice; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

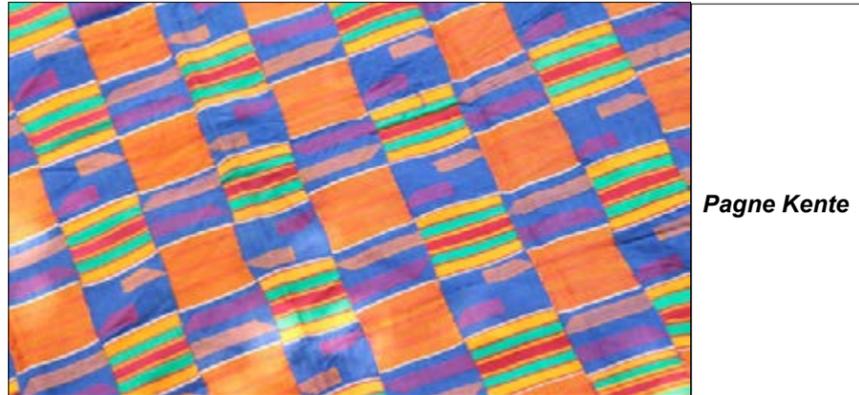
AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Le tissu Kente

Origines, fonctions et variétés

Le Kente est l'un des tissus africains le plus célèbre en Afrique de l'ouest mais ses origines et ses fonctions sont peu connues.



La première mention écrite du nom Kente (sous la forme kintee) date de 1847 où il est utilisé pour décrire un tissu localisé dans la ville de Popo dans l'actuel Togo. Il s'agirait d'un tissu Ewé, nom d'une des deux principales ethnies à qui la paternité du tissu est attribuée, l'autre étant les Ashanti du Ghana.

Selon des traditions relevées chez des Ewé du Ghana, le mot se décomposerait en langue ewé en les verbes « ke » et « te » signifiant respectivement 'ouvrir' et 'fermer' qui décriraient la montée et l'abaissement des fils de chaîne nécessaires au tissage. D'après une tradition Ashanti, le tissu aurait à l'origine été fait de raffia, un matériau aussi utilisé pour fabriquer corbeilles et matelas dont le nom était autrefois Kente et Kete. Une autre version Ashanti en ferait une phrase de cette langue signifiant 'quoi qu'il lui arrive, ça ne se déchirera pas'.

Une autre étymologie rapporte que kente aurait été un mot fanti, une langue akan du Ghana signifiant corbeille. En voyant les tissus ashanti, les Fanti, qui ne sont pas tisseurs auraient appelé par méconnaissance les tissus ashanti Kente, pensant qu'il s'agisse de

la même chose. Cette dernière explication peut être confirmée par le fait qu'aucun des peuples Ewé ou Ashanti n'appelle les tissus Kente par ce nom dans leurs langues. Les premiers l'appellent « avo » tandis que les seconds le désignent par ntoma ou « ntama ». Alors que la plupart des Ewés interrogés sur la question avançaient que le tissu est originaire de leur culture citant la ville d'Agotime, les Ashantis prétendent la même chose pour la leur, citant la ville de Bonwire. Il semble plutôt en réalité que le tissu se soit développé à travers des échanges et influences entre les cultures des deux ethnies.

Fonctions et usages

La principale fonction du Kente chez les Ashantis est d'habiller les dieux. L'usage de Kente se fait traditionnellement par les chefs et leurs reines mères ainsi que certains jeunes membres de leurs familles lors de festivals et de processions. Au cours d'un enterrement royal seul le chef défunt a le droit d'être vêtu en tissu Kente et les autres habillés en noir.

Chez les Ewés, l'utilisation du Kente n'est pas uniquement réservée aux chefs. Elle est toutefois utilisée

à des occasions d'importance comme des mariages, ordinations de prêtres, festivals, rites de puberté, cérémonies des parents de jumeaux. Leur usage a évidemment évolué aujourd'hui et s'est diffusé à des occasions plus banales.

Variétés

Les types de Kente sont aujourd'hui distincts chez les Ewés et les Ashantis. Ceux des premiers sont considérés comme plus divers et par usage plus varié des couleurs bien que ceux des seconds aient évolué dans cet aspect durant les dernières années. Cette plus grande variété, flexibilité et dynamisme dans l'évolution des tissus ewé est typiquement expliquée par la moindre influence de leurs chefs sur leur peuple qu'en pays ashanti. De tous les tissus ashanti, celui appelé oyokoman, que la tradition rapporte comme l'un des premiers créés lors d'un séjour d'un Ashanti dans le royaume abron de Gyaman en actuelle Côte d'Ivoire, semble être le plus ancien et le plus important. Son nom complet Oyokoman Ogya da mu, signifie Il y a le feu à la nation Oyoko (clan royal des Ashantis) et renverrait à une guerre civile qui l'aurait frappé au début du 18ème siècle et tous les enseignements moraux que ce genre de conflits implique. Chez les Ewés, les différents types de tissus sont nommés, comme en pays ashanti, après des événements historiques, des proverbes, des noms d'animaux, etc.

L'usage du kente n'est toutefois pas limité aux Ewés et aux Ashantis mais s'est répandu à d'autres ethnies akan du Ghana et de Côte d'Ivoire dont les Ashantis et les Fantis forment un sous-groupe.

TM & Letogolais.com

Lire

« ...Le Vieux Soriba sort un miroir de sa poche et se contemple longuement. « Pourquoi m'appellent-on Vieux Soriba ? » Se demandait-il. Il n'est pas plus âgé que Solo, Daouda ou Namori puisque, nés la même année, ils avaient été circoncis le même jour et avec le même couteau.

Depuis quelque temps, cette marque de respect lui pèse. Solo, l'aveugle colporteur de scandales, Namori le boucher et Daouda, ses frères de case eux-mêmes, l'appellent: « Vieux Soriba », parce qu'il a précocement blanchi.

Il est vrai aussi que du temps de la colonisation, du travail forcé et des réquisitions, un fils de chien d'administrateur du nom de Jacques-Hugues-Gontran Bertin, un faux Blanc, un albinos de malheur, trousseur invétéré de jeunes filles aux seins frêles comme des bourgeons, un garçonnet qui aurait dû sentir le lait maternel, mais véritablement plus effronté qu'un bouc en rut, lui avait expédié par jalousie, oui, par jalousie! Son brodequin à un endroit très sensible. Le Vieux Soriba avait poussé le hurlement d'un phacochère qu'on saigne avant de s'évanouir... Sa démarche s'était alors alourdie comme celle d'un taureau éreinté pour avoir monté trop de génisses. Peut-être son surnom « Vieux Soriba » lui venait-il de là?

Assis sur un tara, le Vieux Soriba se regarde dans son miroir, contemple ses rides l'une après l'autre. Et comme le miroir lui dit des choses désagréables, il le remet dans sa poche.

Le transistor diffuse une chanson, et une vieille rancœur prend le Vieux Soriba au bas-ventre: c'est Tanga, son fils, qui chante ses dernières compositions. Tanga, la grande vedette de la chanson darakoise. « Tanga, c'est du liquide perdu, se dit le Vieux Soriba. En donnant le jour à Tanga, j'ai gaspillé un don précieux. Et pour sûr! J'en répondrai devant Dieu, au jour du jugement dernier. »

Le Vieux Soriba avait voulu faire de Tanga le gardien de ses ânes, comme lui-même avait conduit ceux de son père au pâturage. Le jeune garçon s'était plié à sa volonté. Et

pour tromper sa solitude dans les collines qui bordent Kouta, il s'était confectionné une flûte dont il tirait de très beaux accords. Pingouin, un jeune étudiant en médecine, l'avait initié à la guitare. L'orchestre local lui fit alors une place parmi ses musiciens dirigés par Kompè, le coiffeur du village. Au cours d'une Biennale des Arts, Tanga retint toute l'attention du Ministre de la Culture. Analphabète, on lui offrit un poste de planton à la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports où il venait pointer comme d'autres musiciens et footballeurs, aussi analphabètes que le piquant d'un porc-épic... »

Extrait de *Le Boucher de Kouta* de Massa Makan Diabaté. Pp 8 à 9

FESPACO 2017

Le Togo y participe avec 5 œuvres

Le Togo sera bien présent à la 25ème édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) qui se déroulera du 25 Février au 04 Mars 2017 à Ouagadougou, au Burkina Faso avec cinq productions.

Parmi les 950 films sélectionnés et publiés sur le site d'information Burkina 24, figurent 5 productions togolaises.

Il s'agit spécialement de : « Le Pacte » du réalisateur Joël M'maka Tchédre dans la catégorie court métrage ; « Abnégation » de Noël Ségla Olougbegnon dans la catégorie documentaire, « Ton Pied Mon Pied » de Foligan Steven Amouzou dans la catégorie série télévisuelle, « Cauris du Sud » de Kiel Adandogou également dans la catégorie série télévisuelle et « Au Nom du Père » du producteur Hagra Djessaga dans la catégorie films d'école.

Placé sous le thème « Formation et métiers du cinéma et de l'audiovisuel » le FESPACO réunit chaque année impaire, la crème des réalisateurs, comédiens, techniciens du 7e art africain. Une forte délégation togolaise sera envoyée en terre burkinabè pour soutenir les cinq productions des ambassadeurs du cinéma togolais sélectionnées

Selon le réalisateur Marcelin Bossou « le monde du cinéma au Togo est en pleine évolution. Il faudrait que nous fournissions ensemble des efforts pour son développement. Il faut murir des idées en vue de placer notre



pays au diapason des grandes nations cinématographiques africaines et mondiales». Rappelons que cette information est surprenante car elle est annoncée tardivement. Elle crée du coup une surprise car le pays

n'y était pas annoncé auparavant. Une situation qui avait plongé les amoureux du cinéma dans une incertitude mais finalement ça y est. Le pays sera bel et bien représenté.

Christelle Agnindom (Stagiaire)



CAN 2017 / Eperviers

Fin de parcours, cap sur 2019

Le Togo est éliminé de la CAN Total Gabon 2017, après avoir perdu, sur un score de 3 buts à 1, son ultime match de qualification contre la République Démocratique du Congo.



Claude Le Roy

Personne n'avait vendu chère la peau des Eperviers à la CAN 2017, et il y avait de quoi. Alors que personne ne les attendait,

le Togo s'est qualifié et a pu prendre part à cette compétition. Il aura fallu quelques matchs de préparation et deux stages pour

que Adébayor et ses coéquipiers se jettent à l'eau avec pour objectif « d'aller apprendre ». Après un match nul contre la Côte d'Ivoire et deux défaites respectivement contre le Maroc (1-3) et contre la RD Congo (1-3), c'est la fin d'aventure pour le pays.

La déception est grande dans le rang des joueurs, du staff technique et des supporters. « On est quand même déçu, car on est venu ici avec l'envie d'aller plus loin. On avait envie de déranger les grands pays, les grandes nations, comme la Côte d'Ivoire ou la RDC. Malheureusement ça n'a pas marché pour nous ce soir face aux Congolais », concède Emmanuel Adébayor au micro de nos confrères de Rfi.

Et Claude Le Roy d'ajouter : « Je

n'ai pas de regrets parce que j'ai été mis dans les meilleures conditions pour travailler. Généralement, le Togo défrayait la chronique pour d'autres faits non liés au terrain mais là j'ai été mis dans les conditions donc j'ai beaucoup plus de regrets pour les joueurs qui ont été exemplaires... », a expliqué Le Roy, le sélectionneur des Eperviers.

Cap sur 2019

A son arrivée, Claude Le Roy avait pour mission de qualifier le Togo pour la CAN 2019. Et c'est désormais ce à quoi il va s'atteler. Il va devoir surprendre et redonner de l'espoir aux togolais, qui sont énormément déçus par les prestations de leurs ambassadeurs. Mais chacun aura son rôle à jouer, à commencer par la Fédération Togolaise de Football (FTF) qui va devoir se débrouiller pour instaurer un championnat de haut niveau et nourrir la sélection nationale. Le chemin est encore long.

Rachidou Zakari

Gala petits poteaux de Total Air Afrique 2 remporte la coupe

Le club « Air Afrique 2 » a remporté la coupe du gala petits poteaux organisé le 22 janvier dernier sur le terrain du Lycée d'Agoè au profit des conducteurs de Taxi-moto des différents quartiers de Lomé par Total-Togo.

Air Afrique 2 a battu en finale le club d'Agoè Assiyé par 1-0. L'unique but de la partie a été inscrit par Parbey Tsesko.

Les dix équipes participantes sont réparties chacune avec un ballon. En plus du ballon, la capitaine de l'équipe victorieuse, Kaglo Georges a reçu des mains du chargé de communication de la société Total-Togo, Honyigloh Nestor, le trophée mis en jeu. Le finaliste et l'équipe fair-pay (Soviépé) ont aussi bénéficié d'un trophée.

La compétition s'est déroulée sous forme de championnat en aller simple, regroupant les clubs Air Afrique 1 et 2, Agoè Assiyé, Soviépé, Atikoumé, GTA, JCA, AJC, Frontière Togo-Ghana et Beat 9.

Le chargé de communication de la société Total a justifié le choix des conducteurs de taxi-motos par le fait qu'ils sont leurs clients. Il a inscrit cette manifestation dans le cadre de la 31e édition de la Coupe



Remise de trophée

d'Afrique des Nations dont Total est le sponsor officiel.

« Nous avons saisis cette occasion pour soutenir les équipes de football des capitales des pays participants à travers des dons de maillots et de ballons » a précisé M. Honyigloh.

L'organisation du Gala a été confiée à l'Agence Perfecom Group Sarl dirigée par M. Parfait Agbotsé.

TM & Atop

Athlétisme

Usain Bolt perd une de ses neuf médailles d'or olympiques

L'équipe jamaïcaine de relais 4x100m a perdu sa victoire des Jeux Olympiques de Beijing 2008 à cause de la disqualification de l'un de leur équipier Nesta Carter. Comme conséquence, Usain Bolt va devoir rendre une de ses neuf médailles d'or olympiques.

C'était une décision attendue de longue date. Elle a été officialisée hier mercredi suite à une réanalyse des échantillons de Nesta Carter prélevés lors des Jeux de Beijing 2008 qui ont révélé la présence d'une substance interdite : la méthylhexaneamine.

Le sprinter jamaïcain Usain Bolt qui totalisait neuf médailles d'or aux JO lui permettant d'être classé comme légende de l'athlétisme, au même titre que le Finlandais Paavo Nurmi et l'Américain Carl Lewis n'a officiellement plus que huit titres olympiques sur son palmarès depuis hier mercredi. Bolt est repassé derrière eux.

Usain Bolt est la victime collatérale de la disqualification par le C.I.O. de son compatriote Nesta Carter pour tout ce qui concerne les Jeux de Beijing en 2008. Carter, contrôlé positif à la méthylhexaneamine, faisait partie du relais jamaïcain qui avait triomphé en

Chine. Un relais qui se voit donc privé du titre acquis sur la piste devant Trinité et Tobago et le Japon. Cette décision n'est pas une surprise, bien au contraire. Cette épée de Damoclès planait depuis des mois au-dessus de Nesta Carter et, par ricochet, du palmarès d'Usain Bolt.

Le contrôle positif de Nesta Carter, tout comme celui de la Russe Tatiana Lebedeva, vice-championne olympique du triple saut à Pékin perd elle aussi sa médaille. Ce contrôle a été rendu possible grâce à des analyses complémentaires sur les échantillons prélevés durant les Jeux Olympiques de Beijing 2008 et Londres 2012 effectuées au moyen de méthodes analytiques plus perfectionnées dans le but de détecter la présence de substances interdites qui n'auraient pas pu être décelées par les méthodes en usage au moment de ces éditions des Jeux Olympiques.

Justin Y. (stagiaire)

Sky de fond

Mathilde Petitjean en forme !

La skieuse togolaise Mathilde Amivi Petitjean se prépare activement pour pouvoir participer aux jeux Olympiques d'hiver de Pyeongchang, en 2018. Le week-end dernier, elle a participé aux championnats de « l'ouest canadien » à Whistler. Elle se dit en forme !

« Les championnats de l'ouest canadien à Whistler se sont super bien passés pour moi. Je viens chercher la 3ème place en qualification juste derrière 2 costauds du circuit à seulement 2sec... Il m'a manqué un peu de jus sur la final ou je termine 6ème. Mais la forme est là et ça annonce du bon pour les Mondiaux u23 au USA dans une semaine », s'est-

elle exprimée sur sa page facebook. Mathilde Amivi Petitjean, est une skieuse professionnelle togolaise. D'un père français et d'une mère togolaise, l'athlète de 22 ans a préféré représenter le Togo à plusieurs compétitions de haut niveau partout dans le monde. Mathilde possède plusieurs titres de championne et vice-championne de France de ski de fond (sprint et



Mathilde Petitjean

distance). Elle a également participé à plusieurs coupes d'Europe dont l'OPA CUP et plusieurs coupes Américaines (NORAM) au Canada. Ses plus grandes compétitions

restent les Jeux olympique de la jeunesse en 2011 (FOJE) à Libérec, et les jeux olympiques de Sotchi en 2014.

Rachidou Zakari

Reportages



Commerce de rue et de quartiers Ce que proposent les vendeurs ambulants

Ils deviennent de plus en plus nombreux ces vendeurs d'appareils électroménagers qui arpentent des rues et sillonnent des quartiers de la capitale pour proposer leurs marchandises aux clients. Afin de tirer profit de cette activité, les vendeurs adoptent des stratégies et des méthodes qui s'avèrent rentables en fin de journée. Togomatin s'est intéressé à ce phénomène.



vendeur
ambulant de
portables

Les appareils dont il est question sont en majorité des téléphones portables de fabrication chinoise, des accessoires pour téléphones, des fers à repasser, des bracelets en caoutchouc, des montres électroniques, des ballons... et des chaussures.

En vue de faire écouler leurs marchandises, des vendeurs que l'on appelle souvent les « Awoussa » choisissent certains des ronds-points pour vite capter l'attention et d'autres optent pour des ronds-points dans des quartiers afin d'aller directement à la rencontre de potentiels clients.

Si nous considérons les vendeurs ambulants qui se promènent dans des quartiers avec des appareils électroménagers, on peut se rendre compte que leurs articles sont moins chers.

Les appareils mis en vente par ces vendeurs ambulants sont généralement abordables pour toutes les bourses. Les prix de vente proposés sont à un coût réduit que ceux affichés dans des boutiques en ville. Le fait notable à souligner est que pour les articles

ambulants, c'est le vendeur qui va vers le client mais en ce qui concerne les boutiques, c'est le client qui se déplace vers le point de vente agréé.

De dessous de ce commerce ambulant en vogue à Lomé, il convient de souligner qu'une multitude d'appareils électroménagers contre-façonnés ou de qualité inférieure sont mis en vente par des fabricants qui font fi parfois de la durabilité de ce qu'ils fabriquent.

Si le commerce ambulant des appareils électroménagers surtout les téléphones permet aujourd'hui presque à tout le monde d'avoir un portable en main, il faut souligner que ces appareils sont souvent de qualités éphémères et émettent des sons et sonneries très élevés. Fragiles, la durée de vie de ces appareils est souvent limitée et l'on peut déduire qu'à l'insu du vendeur ambulant, c'est une stratégie du fabricant à inciter le consommateur à revenir payer un autre appareil moins cher. Pendant ce temps, le fabricant écoule rapidement ses produits.

Justin Y.

Santé Des professionnels de médias s'engagent pour l'atteinte des ODD

Des professionnels de médias sont depuis hier à l'école de la promotion de l'éducation pour la santé et la vulgarisation du code de la santé au Togo. L'objectif poursuivi est de permettre aux professionnels des médias de mieux s'engager dans la mise en œuvre des objectifs du développement durables (ODD) liés à la santé.

Une quarantaine de professionnels de médias de la presse écrite, radio, télévision et presse en ligne de la région maritime prennent part à cet atelier de formation qui se déroule du 25 au 28 janvier à Lomé. C'est une initiative de l'Association Internationale des Médecins pour la promotion de l'Education et la Santé en Afrique Internationale (AIMES AFRIQUE) dont le credo est d'être au côté des populations en manque de moyen pour des soins de santé de qualité.

Pendant 4 jours, les participants seront outillés sur leur engagement dans l'atteinte des objectifs du

comité de gestion des structures de soins de s'approprier du contenu des 12 déterminants de santé qui constituent la base de la promotion de la santé. Docteur Michel Kodom, président-fondateur de l'ONG, indique qu'« il y a beaucoup de dispositions contenues dans le code de la santé qui définissent les grandes orientations qui doivent régir le système de santé au Togo et il est donc important que ces acteurs soient outillés » afin de leur permettre de contribuer en tant qu'acteurs dynamiques à l'amélioration des conditions sanitaires et faire large diffusion des ODD au sein de la population togolaise.



Les participants à l'atelier

développement durable liée à la santé, la problématique des soins de santé en milieu rural et la vulgarisation du code de la santé. Cette formation vise non seulement d'amener les participants à s'imprégner du contenu du code de la santé du Togo, mais aussi de permettre au élus locaux, la chefferie traditionnelle, les acteurs de la société civile impliqués dans le secteur, et agents de santé communautaire, responsables de

Composée de médecins bénévoles, de spécialistes et de chirurgiens qui apportent des services hospitaliers gratuits aux populations démunies des hameaux les plus reculés à travers l'Afrique, l'ONG Aimes-Afrique a déjà à son actif plusieurs acquisitions plus de 400 missions médico-chirurgicales humanitaires, 15.000 interventions chirurgicales et plus de 300.000 consultations.

Elom H.

Concours Sommet Afrique France Trois Togolais étaient finalistes

La finale de la première édition du concours « Innovation Afrique - France » a enregistré la participation de trois Togolais dont Mlle Emefa Kpegba avec son projet Afri Tech Hub.

Le concours qui a eu lieu le 12 janvier 2017 à Bamako la capitale du Mali vise à promouvoir le développement économique de l'Afrique par le biais de jeunes talents.

Organisée en marge du forum de la jeunesse, ce concours s'inscrit dans le cadre de la 27ème édition du sommet Afrique - France. Pour ce concours, 20 concurrents ont été présélectionnés sur 155 dossiers soumis par des jeunes entrepreneurs de divers pays

africains.

C'est suite à des séries de formation et de coaching que 10 de ces concurrents dont trois du Togo à savoir Emefa A. Kpegba, Madze Agbetiafan, Amoussou Gaffan Ayewode ont été sélectionnés pour la finale. Chacun des finalistes a été invité à défendre son projet devant un jury présidé par l'entrepreneur togolais de renom, Didier Acoutey de Africsearch.

Emefa Kpegba, entrepreneur social, a présenté le projet Afri Tech Hub



Les trois
participants
togolais

qui est un incubateur conçu pour les jeunes africains en particulier les femmes, indépendamment de leur origine. Ce projet est le tout premier hub technologique en Afrique de l'ouest et il vise à les accompagner les jeunes africains afin de donner vie à leur idée d'entreprise.

Au-delà du résultat final, Emefa

Kpegba a précisé que ce concours a été l'occasion pour elle de rencontrer d'autres figures sources d'inspiration qui œuvrent sur le continent africain. Elle a saisi cette occasion pour présenter à l'Afrique le « hub technologique fédérateur africain qui est en train de voir le jour ».

TM

DÉCOUVREZ LE 1^{ER} SERVICE DE TRANSFERT D'ARGENT VIA GAB

RECEVEZ DE L'ARGENT DANS TOUS
LES PAYS DE LA ZONE UEMOA
24h/24, 7j/7, SANS CARTE BANCAIRE

www.banqueatlantique.net

Transfert d'argent via GAB est une offre inédite qui vous permet d'envoyer de l'argent à partir de votre carte Banque Atlantique, dans un GAB de notre réseau bancaire. De plus, le destinataire a la possibilité d'effectuer le retrait dans n'importe quel pays de la zone UEMOA, sans carte bancaire, juste avec le code et la référence du transfert.



FAITE POUR VOUS

GRUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE